

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 04.11.2010

Version 9.1

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	818969
Nom du produit	Alcool isoamylique pour la synthèse
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit chimique pour la synthèse Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals.
--------------------------	---

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 3, H226

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Inhalation, H332

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

R10

Xn; R20

Xi; R37

R66

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P210 Conserver à l'écart de la chaleur.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

No.-Index 603-006-00-7

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)	Xn	Nocif
Phrase(s) R	10-20-37-66	Inflammable. Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Phrase(s) S	46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
No.-CE	204-633-5	Étiquetage CE
Étiquetage réduit (≤125 ml)		
Symbole(s)	Xn	Nocif
Phrase(s) R	10-20	Inflammable. Nocif par inhalation.

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

3. Composition/informations sur les composants

Formule	(CH ₃) ₂ CHCH ₂ CH ₂ OH	C ₅ H ₁₂ O (Hill)
No.-CAS	123-51-3	
No.-Index	603-006-00-7	
No.-CE	204-633-5	
M	88,15 g/mol	

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer le bouche à bouche ou la respiration artificielle. Le cas échéant, administration d'oxygène! Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: attention lors du vomissement. Danger d'aspiration! Tenir les voies respiratoires libres. Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissures. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, effets irritants, Toux, Insuffisance respiratoire, Dermatite, Vertiges, Perte de conscience, Diarrhée, Nausée, Vomissements, Migraine, faiblesse musculaire, somnolence, confusion, Coma

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des matières combustibles

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Autres informations

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10.5).
Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemisorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Conserver de +15°C à +25°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Valeur Limite Plafond, Remarques
<i>Alcool iso-amylique (123-51-3)</i>			
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	100 ppm 360 mg/m ³	Limite Indicative

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,40 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 30 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 730 Camatril® -Velours (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection:

Tenue de protection antistatique ignifuge

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Risque d'explosion.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

pH	7 à 25 g/l 20 °C
Point de fusion	-117 °C
Point/intervalle d'ébullition	131 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	45 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	1,2 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	8 %(V)
Pression de vapeur	3 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	3,04
Densité relative	0,81 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	25 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 1,42 Méthode: (expérimental) (bibliographie) Risque de bioaccumulation remarquable improbable (log Pow 1-3).
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2 Autres données

Température d'inflammation	335 °C
Concentration de la vapeur saturante	11 g/m ³ à 20 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:
Fluor, Oxydants forts, L'oxygène, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux

10.4 Conditions à éviter

Chauffage.
L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

10.5 Matières incompatibles

caoutchouc, matières plastiques distinctes

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat

Dose: > 5.000 mg/kg

(Fiche de données de sécurité extér.)

Symptômes: L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie., Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissures.

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles: lésion des voies respiratoires, L'inhalation peut provoquer des oedèmes des voies respiratoires.

résorption

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 lapin

Dose: > 3.000 mg/kg

(Fiche de données de sécurité extér.)

Irritation de la peau

lapin

Résultat: irritation légère

(RTECS)

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée. Dermatite

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

Irritation des yeux

lapin

Résultat: irritation légère
(RTECS)

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Résultat: négatif
(bibliographie)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

11.2 Autres informations

Autres informations

En cas d'ingestion

Résorption par:

Appareil gastro-intestinale

En cas de résorption de grandes quantités:

Migraine, somnolence, inappétence, Nausée, Vomissements, Diarrhée, Vertiges, faiblesse musculaire, confusion, Perte de conscience, Coma

Conséquences possibles:

Lésion de:

Foie, Reins

Renforcement de l'effet par : l'éthanol.

Autres indications:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Dose: 700 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

(IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.

CE50

Espèce: Daphnie

Dose: 260 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

(IUCLID)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

CE50

Espèce: Tetrahymen pyriformis

Dose: 1.184 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

(IUCLID)

Toxicité pour les algues

IC50

Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Dose: 493 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

(IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

CE50

Espèce: Pseudomonas putida

Dose: 2.500 mg/l

Durée d'exposition: 17 h

(IUCLID)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Résultat: Facilement biodégradable.

84 %

Durée d'exposition: 27 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

Besoin théorique en oxygène (ThOD)

2.740 mg/g

(bibliographie)

Ratio BOD/COD

63 %

(IUCLID)

Ratio BOD/ThBOD

DBO5 55 %

(bibliographie)

Ratio COD/ThBOD

77 %

(bibliographie)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: 1,42

Méthode: (expérimental)

(bibliographie) Risque de bioaccumulation remarquable improbable (log Pow 1-3).

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID

UN 1105 Pentanols, 3, III

IATA

UN 1105 PENTANOLS, 3, III

IMDG

UN 1105 PENTANOLS, 3, III

No EMS F-E S-D

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme utilisée en Allemagne. Ne sont pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC Inflammable. 6 Quantité 1: 5.000 t Quantité 2: 50.000 t
---	--

Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.
-------------------------------	---

Législation nationale

Classe de stockage VCI (RFA)	3 Substances liquides inflammables
------------------------------	------------------------------------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 818969
Nom du produit Alcool isoamylique pour la synthèse

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R10 Inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Représentation régionale: VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.